

Se former à l'essentiel du **DROIT COMMERCIAL**

DURÉE : 2 jours

OBJECTIFS :

Comprendre les règles du droit commercial et se prémunir dans ses actions commerciales.

PUBLIC :

Toute personne ayant une fonction commerciale dans l'entreprise.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

Lieu : Espace Emeraude
33150 CENON

DROIT COMMERCIAL

Formation

- Les grandes règles du droit commercial
- Le contrat : l'achat, la vente, les conditions de validité
- Les principales notions du droit des contrats et des obligations : obligation de résultat, moyen, de faire...
- Qui a le pouvoir de signer quoi ?
- Les vices cachés, les clauses limitatives de responsabilité, les clauses résolutoires...
- Les conditions générales de vente et d'achat, la loi LME, les documents contractuels
- Comment se prémunir en cas de litige
- L'organisation judiciaire commerciale
- Le droit de la consommation et du consommateur
- Les obligations du commercial et du vendeur
- La législation protégeant le consommateur
- Crédit à la consommation
- Offre préalable
- Droit et délai de rétractation
- Abus de faiblesse
- Les clauses abusives
- Le refus de vente
- Les problèmes spécifiques de la livraison
- Responsabilités du fabricant et du distributeur
- Les différents recours du consommateur
- Le droit de la concurrence et des contrats
- Les tendances de la jurisprudence et panorama de la législation



Aptitudes 21

e-mail. contact@aptitudes21.com / www.aptitudes21.com
Siret 82334166400014 / N° d'activité 75 33 10394 33